



© INSERM/ETIENNE BEGOUEN

ENTRETIEN

« Les investissements d'avenir, un accélérateur pour la recherche biomédicale »

Le paysage de la recherche biomédicale française s'est considérablement modifié ces dernières années, afin de permettre à notre pays de relever les défis scientifiques et médicaux du XXI^e siècle. Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a confié à *Science & Santé* son analyse de la situation actuelle.

Valérie Pécresse
ministre en charge
de la recherche

Science&Santé : La productivité et la qualité de la recherche française sont parfois mises en question. Quelle analyse faites-vous du positionnement de notre recherche en général, et plus particulièrement dans le domaine des sciences de la vie et de la santé ?

Valérie Pécresse : La recherche française produit d'excellents résultats, en particulier dans les sciences de la vie et de la santé où la France se classe dans le peloton de tête (entre le 2^e et le 5^e rang selon les critères retenus – publications, distinctions scientifiques, dépenses de R&D) des nations en matière de recherche académique. Certains de nos scientifiques sont aujourd'hui internationalement reconnus, en particulier dans les domaines du cancer, des maladies infectieuses, des maladies génétiques ou bien, encore, des maladies neurodégénératives. Le prix Nobel de médecine attribué en 2008 à Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier pour la découverte du virus du sida rappelle également que la

France demeure l'un des leaders mondiaux pour les recherches sur le sida. Pour autant, nous devons aller encore plus loin pour permettre à nos chercheurs de gagner en visibilité. C'est pourquoi nous avons réorganisé notre paysage scientifique au niveau territorial en regroupant nos forces de recherche (universités, écoles, organismes de recherche...) au sein de pôles de recherche et d'enseignement supérieur. Ces pôles leur permettent de bâtir une stratégie de site, de mutualiser leurs moyens, de proposer une offre de recherche plus lisible et, surtout, de mettre

en place une signature unique pour les publications. Ensuite, il fallait étendre ce décloisonnement au niveau national. Nous avons ainsi créé cinq alliances thématiques de recherche afin de mieux coordonner l'effort de recherche public, renforcer nos capacités de programmation scientifique et faciliter les partenariats avec le privé. Aujourd'hui, notre recherche dispose des armes nécessaires pour relever les défis considérables auxquels sont confrontées nos populations, comme le vieillissement, les maladies chroniques, l'émergence de nouvelles maladies infectieuses ou, encore, la personnalisation des traitements aussi bien du cancer que des maladies rares.

S&S : En avril 2009 était créée Aviesan, l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé, qui regroupe les principaux acteurs de la recherche académique du secteur. Quel regard portez-vous sur les 18 premiers mois d'Aviesan ?

V. P. : Ce premier bilan est très encourageant. Quelques mois seulement après sa création, Aviesan s'est signalée par sa capacité à rassembler et à mobiliser efficacement l'ensemble des acteurs du domaine dans le cadre de la recherche sur le virus H1N1. Elle a alors joué un rôle crucial de coordination qui nous avait ainsi fait gagner de précieux mois dans l'élaboration du vaccin.

Au-delà de cette crise sanitaire, Aviesan a contribué à réorganiser le paysage de la recherche biomédicale autour de l'Inserm fort de ses 10 instituts thématiques. Grâce à cette nouvelle organisation, les partenariats public/privé se sont multipliés avec l'engagement pris par les industriels de doubler en 3 ans leur effort de R&D dans le domaine de la santé, lors du conseil stratégique des

« La recherche française dispose des armes nécessaires pour relever les défis majeurs de santé »

Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier,
prix Nobel
de médecine
en 2008



© INSERM/ETIENNE BEGOUEN

industries de santé (CSIS) en octobre 2009 sous l'impulsion du Président de la République.

Aviesan joue également un rôle très important à l'international, comme par exemple sur le sida où elle coordonne les actions du CNRS, de l'Inserm, de l'Institut de recherche pour le développement, l'Institut Pasteur, et l'Agence nationale de recherche sur le sida, avec les pays partenaires du Sud. Enfin, je souhaite que l'Alliance joue un rôle plus actif dans la définition de la programmation de l'Agence nationale de la recherche, et qu'elle soit sollicitée par les jurys internationaux qui interviennent dans les appels à projets des *Investissements d'avenir*.

S&S : Justement, que peut-on attendre de ce programme *Investissements d'avenir* ?

V. P. : Les *Investissements d'avenir* consacrent 22 Md€ à l'enseignement supérieur et à la recherche, et s'ajoutent à l'effort financier réalisé en faveur de la recherche depuis 2007. L'Inserm, à ce titre, a bénéficié d'une augmentation de 21 % de ses moyens sur cette période. Ces investissements vont jouer un formidable rôle d'accélérateur pour la recherche biomédicale et l'innovation en santé, avec 2,4 Md€ qui lui sont directement consacrés. Ces investissements permettront de financer la création d'un nombre restreint d'Instituts hospitalo-universitaires



afin d'attirer les meilleurs chercheurs internationaux, accélérer le transfert des résultats de la recherche fondamentale vers le patient,

Recherche fondamentale et partenariats industriels au service du patient

et renforcer les partenariats avec les industriels de la pharmacie et des biotechnologies. Nous avons aussi décidé de financer sur le long terme 10 projets de cohortes de population dont les résultats sont extrêmement prescripteurs en matière de santé publique.

Outre ces deux programmes spécifiques, la recherche biomédicale bénéficiera de l'ensemble des appels à projets du programme *Investissements d'avenir*, notamment les laboratoires d'excellence, les instituts de recherche technologique ou encore les équipements d'excellence, pour lesquels près d'un projet retenu sur trois relève du secteur de la biologie et de la santé. À travers ces appels à projets, notre objectif est bien évidemment de conforter notre rang au niveau mondial et rattraper notre retard dans certains domaines.



© INSERM/ETIENNE BÉGOUEN

S&S : La question de l'attractivité pour les carrières scientifiques est aujourd'hui centrale pour maintenir et renforcer le potentiel scientifique des grandes nations. Comment pouvons-nous éviter la désaffection pour les métiers scientifiques et relancer l'attrait pour ces carrières ?

V. P. : Nous avons mis en œuvre en 2009 un plan en faveur de l'amélioration des carrières de l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un effort considérable a été réalisé sur les débuts de carrière, qui s'est traduit par d'importantes revalorisations des rémunérations à l'entrée dans le corps des enseignants-chercheurs et par des déroulements de carrière accélérés, grâce notamment à la reconnaissance du doctorat et des activités contractuelles antérieures.

Ces mesures ont permis d'élever le niveau de rémunération de 12 % à 25 % en début de carrière, soit 240 à 510 euros bruts d'augmentation par mois.

Nous avons aussi instauré des primes pour encourager les meilleurs de nos chercheurs. On a ainsi créé la prime d'excellence scientifique, dont le montant varie de 3 500 à 15 000 € par an, ou encore mis en place des chaires mixtes entre universités et organismes de recherche, dont les titulaires bénéficient d'une prime significative comprise entre 6 000 € et 15 000 €, à laquelle s'ajoute une dotation de recherche de 10 000 à 20 000 euros par an. Je rappelle aussi que nous avons préservé l'emploi dans l'ensemble des organismes de recherche, et notamment à l'Inserm, ce qui permettra de maintenir des volumes de recrutement à un niveau élevé.

Enfin, grâce à l'Opération campus, une opération de rénovation immobilière de grande envergure, et aux Initiatives d'excellence, financées dans le cadre des *Investissements d'avenir*, nous allons offrir aux équipes de recherche des locaux modernes dignes des grands campus du XXI^e siècle, des infrastructures de recherche de pointe. ■

Propos recueillis par
Emmanuelle Chollet et Arnaud Benedetti

Valérie Péresse, au 1^{er} rang, entourée des directeurs généraux des organismes membres d'Aviesan lors de sa création en avril 2009

“ Des emplois préservés et des carrières valorisées, ”